



Commission scolaire  
des Grandes-Seigneuries

Le 16 novembre 2015

***Aux parents des élèves des écoles primaires et secondaires***

**Objet : Remise des bulletins de la 1<sup>re</sup> étape**

Madame,  
Monsieur,

Par la présente nous souhaitons vous informer que selon le régime pédagogique la remise des bulletins doit se faire au plus tard le vendredi 20 novembre prochain.

Cependant, en raison du contexte de négociation et des moyens de pression utilisés par les employés syndiqués, il est possible qu'il y ait un délai de quelques jours suivant la date prévue de remise afin que les écoles vous communiquent adéquatement les résultats académiques de votre enfant. Cette situation ne nous permet pas de vous garantir la remise du bulletin dans son format habituel. Soyez assurés que les notes seront colligées sous la forme prescrite ultérieurement.

Toutefois, sachez que les rencontres de parents se tiendront comme prévu.

En terminant, soyez assurés que les directions d'établissement feront de la remise des bulletins une priorité afin que vous les receviez le plus rapidement possible.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Michelle Fournier  
Directrice générale